

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du**  
**Mercredi 03 juillet 2024**  
**De la commune de LA VRAIE-CROIX**

**Séance du 03 juillet 2024**

<b>Nombre de membres</b>		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	13

L'an deux mil vingt-quatre, le trois juillet, à vingt heures, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur GUIBLIN Pascal, Maire,

**Présents** : P.GUIBLIN – E.GEVA – P.BOUVET – S.ROUSSELET – C.DOUET– J.CAPELLE – M.PRIME – M.LEFORT – P.BONNIN – S.TACHEAU

**Convocation** : le 25 mai 2024

**Absents excusés** : C.ROLLAND pouvoir donné à P.GUIBLIN – M.QUATREVAUX pouvoir donné à P.BONNIN – S.POUPET pouvoir donné à S.ROUSSELET

**Absents** : Eric BROHAN – M.PONDARD

**Secrétaire de séance** : S.TACHEAU a été désignée secrétaire de séance.

## SOMMAIRE

- 1 - Présentation EHPAD
- 2 - Attribution lots Assurances
- 3 - Logements plein-pied Terres de Bourg
- 4 - Jeux Jardin de Tournay
- 5 - Subvention ADMR 2023
- 6 - Marchés groupement de commandes Questembert Communauté : voirie / panneaux / curage fossé
- 7 - Voie publique Mobihan
- 8 - Voiries :
  - a) Réfection Kerguche suite affaissement
  - b) Signalisation stationnement rue des Grand Champs et rue des Capucines
  - c) Réflexion rue du Verger et rue de l'Angélique
- 9 - Bâtiments :
  - a) Portail bâtiment atelier service technique
  - b) Travaux crêperie
  - c) Micro-crèche - PMI
- 10 - Convention EPTB – bail Brothier
- 11 - Accord pour la cession du fonds de commerce de Restaurant crêperie
- 12 - Questions diverses

## **1 - PRÉSENTATION EHPAD**

*La présentation a été repoussée à une date ultérieure, à fixer.*

## **2 - ATTRIBUTION LOTS ASSURANCES**

Nous avons reçu des offres qui nous rassurent. L'analyse n'est pas finalisée et une présentation aura lieu en septembre. Le marché démarre en janvier 2024 pour une durée de 4 ans

*Ajournée*

## **3 - LOGEMENTS PLEIN-PIED TERRES DE BOURG**

Sur les 5 lots accolés qui devaient être construits avec Axcès Habitat, seuls 2 sont actuellement réservés. Il est envisagé d'y réaliser à la place 3 maisons de plein pied destinés à des personnes âgées ou à mobilité réduite, qui voudraient se rapprocher du bourg. La commune pourrait porter le projet de bout en bout, ou le déléguer à un bailleur social.

Le conseil valide ce projet, dans l'attente de devis de construction et de l'étude financière des schémas possibles.

*Adopté à l'unanimité*

## **4 - JEUX JARDIN DE TOURNAY**

Les jeux sont commandés et la pose est prévue mi-septembre. Après étude des recommandations des organismes de certification, l'équipe présente un projet d'implantation définitif en prenant en considération les contraintes du cours d'eau et du parking.

*Adopté à l'unanimité*

## **5 - SUBVENTION ADMR 2023**

Suite à l'assemblée générale semaine dernière, et la présentation du rapport d'activité, il ressort que 31 foyers de la commune ont bénéficié d'une aide en 2023.

La contribution 2024 s'élève à 726 €.

*Adopté à l'unanimité*

## **6 - MARCHÉS GROUPEMENT DE COMMANDES QUESTEMBERG COMMUNAUTÉ : VOIRIE / PANNEAUX / CURAGE FOSSÉ**

Le conseil valide le principe de retenir le lot panneaux uniquement.

*Adopté à l'unanimité*

## **7 - VOIE PUBLIQUE MOBIHAN ET BOBEHEC**

Accord pour cession de la voie publique pour une entrée de maison à Mobihan et une autre entrée à Bobéhec.

A définir avec le géomètre les surfaces cédées pour un montant de 0,50 cts le m<sup>2</sup>

*Adopté à l'unanimité*

## **8 - VOIRIES**

- a) Réfection Kerguche suite affaissement : présentation de 2 devis : Eiffage et Pigeon.

La route s'étant affaissée suite aux fortes pluies, les travaux sont rendus obligatoires. Le conseil retient le devis de l'entreprise Pigeon.

- b) Signalisation stationnement rue des Grand Champs et rue des Capucines
- c) Réflexion rue du Verger et rue de l'Angélique

Le conseil étudie la création de places de parking et la signalisation au sol de voies pour les cyclistes.

*Adopté à l'unanimité*

## **9 - BATIMENTS**

- a) Portail bâtiment atelier service technique.  
Installation d'un portail pour sécuriser le service technique : 3 443 € HT
- b) Travaux crêperie.  
Liés au changement de locataire à venir, des travaux seront nécessaires pour adapter l'outil de travail et créer une chambre dans les combles. Le conseil valide le principe de ces travaux, dans l'attente des devis.
- c) Micro-crèche – PMI  
Depuis le lancement, la structure est légèrement déficitaire, malgré un très bon taux de remplissage et une demande forte (enfants présents sur liste d'attente). Les locaux permettraient de prendre des enfants supplémentaires, sous condition de quelques travaux autour de 10 000 après déduction des subventions à solliciter (agrandissement du préau et d'une chambre, déplacement d'un placard). La CAF a validé ce principe d'une augmentation de 2 places passant ainsi à 12 places. La commune financera une place supplémentaire en attendant les travaux.  
Le conseil marque son accord.

## **10 - CONVENTION EPTB – BAIL BROTHIER**

Mr Brothier est éleveur de brebis et locataire de parcelles appartenant à la commune à Coët Ruel. Il souhaite faire replanter des haies sur ces parcelles, via une convention avec EPTB, l'entretien de ces haies restant à sa charge.

Le conseil donne son accord.

## **11 - ACCORD POUR LA CESSION DU FONDS DE COMMERCE DE RESTAURANT CRÊPERIE**

Le conseil valide la cession du fonds de commerce de la crêperie à un restaurateur (cuisine bistronomique et gastronomique)

## **12 - FINANCES : DÉCISIONS MODIFICATIVES**

Suite à la vente d'une maison au Tostal, le conseil valide la proposition de placer ces fonds reçus sur un compte à terme : 170 000 €. Par ailleurs, la commune a renouvelé un précédent compte à terme qui était arrivé à échéance. Ce placement a rapporté 3 226 € d'intérêts.

*Adopté à l'unanimité*

## **13 - QUESTIONS DIVERSES**

Bouygues souhaitait construire une nouvelle antenne à Kergounioux, proche de celle actuellement en cours par Free à Boroger.

Le maire a demandé à Bouygues d'essayer de se raccrocher à celle en cours de construction dans un premier temps. Le dossier est suspendu dans l'attente de cette étude.

La phase de désamiantage est en cours à la maison Le Cadre, ainsi que la toiture de l'ancienne mairie.

A venir : l'inauguration de la « pose de la première pierre » Ilot Jehanno

Réouverture de la végéterie prévue en août, les portiques seront installés début juillet et les passages (limités à 15 / an) ne seront pas comptés qu'à partir de septembre.

Dénomination des rues de la zone de la hutte Saint Pierre pour répondre à la loi 3DS et faciliter l'adressage